

**PÔLE METROPOLITAIN
CAEN NORMANDIE MÉTROPOLE**

**Extrait du Registre des Délibérations
du Comité Syndical
Séance du 22 septembre 2015**

DCS34-2015

En exercice : 119
Présents : 60
Votants : 63

**DESIGNATION D'UN
REPRESENTANT A LA
FEDERATION
NATIONALE DES
SCoT**

Le Président certifie que cette délibération a été affichée à la porte du siège du Syndicat Mixte Caen-Métropole le :

06 OCT. 2015

Que la convocation du Comité Syndical a été envoyée le :
15/09/2015

Transmise à la Préfecture le :

06 OCT. 2015

Le 22 septembre 2015, à 18 h 00, le Comité Syndical s'est réuni en séance publique, à l'Hémicycle des Rives de l'Orne à Caen, sous la présidence de Mme Sonia DE LA PROVOTE, Président de Caen Normandie Métropole.

Étaient présents :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Jean DAIREAUX, Mme Sonia DE LA PROVOTE, Mme Annick FARCY, M. Dominique GOUTTE, M. Daniel GUERIN, Mme Edith GUILLOT, M. Patrick LECAPLAIN, Mme Sylviane LEPOITTEVIN, M. Robert MICHEL, M. Bruno PIQUET, M. Lionel POUILLIAS, M. Gérard SENGIER, M. Pascal SERARD, M. Joël SUZANNE, Mme Josette TRAVERT, M. Dominique VINOT-BATTISTONI, M. Ludwig WILLAUME

Communauté de communes "Avranches Mont St Michel" : M. Henri-Jacques DEWITTE

Communauté de communes "Bocage Coutançais" : M. Jean-Manuel COUSIN

Communauté de communes "Pays de Falaise" : M. Jean-Philippe MESNIL, M. Pascal POURNY

Communauté de communes « CABALOR » : Mme Sylvie DUPONT, Mme Sandrine FOSSE, M. Jean-Luc GARNIER, M. François VANNIER, M. Xavier MADELAINE (délégué suppléant)

Communauté de communes « Cœur de Nacre » : M. Jean-Luc GUINGOUAIN, M. Franck JOUY, M. Thierry LEFORT, M. Patrick LERMINE, Mme Christine VASSE

Communauté de communes « du Cingal » : Mme Nicole GOUBERT, M. Bernard LEBLANC, M. François BESNARD (délégué suppléant)

Communauté de communes « entre Bois et Marais » : M. Jean-Claude GARNIER

Communauté de communes « Entre Thue et Mue » : M. Gérard BONNAIRE, M. Loïc CAVELLEC, M. Patrice COLBERT, M. Michel LAFONT, Mme Béatrice TURBATTE, M. Jacques VIRLOUVET

Communauté de communes « Evrecy-Orne-Odon » : M. Michel BANNIER, M. Bernard ENAULT, M. Gérard LE BARRON, M. André POSTEL (délégué suppléant)

Communauté de communes « Plaine Sud de Caen » : M. Franck LAURENT

Communauté d'agglomération "Saint-Lô Agglo" : M. Gilles QUINQUENEL, M. Jérôme VIRLOUVET, Mme Géraldine PAING (déléguée suppléante)

Communauté de communes "Suisse Normande" : M. Michel BAR, M. Paul CHANDELIER

Communauté de communes « Val es Dunes » : Mme Monique GARNIER, Mme Marie-Françoise ISABEL, M. Xavier PICHON

Communauté de communes « Vallée de l'Orne » : M. Erwan GOUEDARD, M. Henri LOUVARD, M. Laurent PAGNY, M. Hubert PICARD, Mme Arlette ROBIOLLE (déléguée suppléante)

Communauté de communes de Vire : M. Gilles MALOISEL (délégué suppléant)

Etaient excusés et avaient donné pouvoir :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Joël BRUNEAU (pouvoir à Mme Sonia DE LA PROVOTE), M. Michel PATARD-LEGENDRE (pouvoir à Mme Sylviane LEPOITEVIN, M. Christian PIELOT (pouvoir à M. Joël SUZANNE)

Etaient excusés :

Communauté d'Agglomération « Caen la mer » : M. Romain BAIL, M. Christian DELBRUEL, M. Joël JEANNE, M. Patrick JEANNENEZ, M. Marc LECERF, Mme Micheline LECHARTIER, Mme Hélène MIALON-BURGAT, Mme Fabienne MOREL, M. Rudy NEWIADOMSKI

Communauté de communes « Pays de Falaise" : Mme Clara DEWAELE-CANOUEL

Communauté de communes "CBALOR" : M. Olivier PAZ

Communauté de communes du Canton de Tinchebray : M. Jérôme NURY

Communauté de communes "du Cingal" : M. Jean-Claude BRETEAU, M. Serge LANGEOIS, Mme Christine LEBOULANGER

Communauté de communes "Entre Bois et Marais" : M. Christophe LEMARCHAND

Communauté de communes "Evrecy Orne Odon" : M. Rémy GUILLEUX

Communauté de communes "Plaine Sud de Caen" : M. Sébastien FRANCOIS, M. Xavier HAY, M. Philippe JOUIN, M. Jean-Louis MARIE

Communauté de communes "Saint-Lô Agglo" : M. Philippe GOSSELIN, M. Laurent PIEN

Communauté de communes "Vallée de l'Orne" : Mme Martine PIERSIELA

Communauté de communes de Vire : M. Marc ANDREU-SABATER, Mme Annie BIHEL

DESIGNATION D'UN REPRESENTANT A LA FEDERATION NATIONALE DES SCoT

Exposé :

Le syndicat mixte est membre de la Fédération Nationale des SCoT.
En conséquence, le Syndicat doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant au sein de la structure.

Proposition :

Annonce des candidats

NOMS
Titulaire
Loïc CAVELLEC
Suppléant
Dominique VINOT-BATTISTONI

Vote :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Le Comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents ou représentés,

DESIGNE M. Loïc CAVELLEC en qualité de représentant titulaire et M. Dominique VINOT-BATTISTONI en qualité de représentant suppléant à la Fédération Nationale des SCoT.

Cette délibération sera transmise en Préfecture.

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président du syndicat mixte, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Pour une délibération relevant du contentieux électoral, l'article R 119 s'applique ; recours dans un délai de cinq jours.

Pour extrait conforme



Le Président

Sonia de la PROVÔTÉ

Envoyé en préfecture le 06/10/2015

Reçu en préfecture le 06/10/2015

Affiché le

SECRET

ID : 014-251403184-20150922-DCS34_2015-DE